Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900769-20251218-20251218_03-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025 **N° 20251218_03**

OBJET • Lancement du bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 33
Pouvoirs • 12
Votants • 45

Par convocation en date du 11 décembre 2025, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 18 décembre 2025 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BANIEL Pierre, BELLEC Olivier, BIGOT Marc, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CARDUNER Didier, CARON Fabien, COTTEN Michel, DAUTEL Christian, DOUX-BETHUIS Sonia, DUPUY Julie, ÉCHIVARD Alain, ÉPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, FICHOU André, GOURLAOUEN Yveline, JAMET Marie-Thérèse, JANVIER Elisabeth, KERHERVÉ Julien, LE BRAS Antony, LE BRETON Marie-Pierre, LE CORRE Thierry, LE NEVÉ Evelyne, LOUSSOUARN Michel, MAO Denis, MARREC Sonia, MARTIN Annick, MARTIN Gérard, PAGNARD Guy, RANNOU Jacques, RENAULT Nathalie, SELLIN Yannick, DERVOUT Dominique, VOISIN Valérie.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • BAQUÉ Maguy (pouvoir à A. ECHIVARD), LE BARON René (pouvoir donné à O. BELLEC), FRANÇOIS Brigitte (pouvoir à B. FRANCOIS), GUILLOU Valérie (pouvoir à T. LE CORRE), LE GAILLARD Quentin (pouvoir à M. BIGOT), LE GUERN Annie (pouvoir à P. BANIEL), LE MOAL Karen (pouvoir à J. RANNOU), COCHENNEC Claude (pouvoir à M. LOUSSOUARN), BACCON Alain (pouvoir à Y. GOURLAOUEN), LE BLOAS Jean-Yves (pouvoir à M-P. LE BRETON), CAPITAINE Monique (pouvoir à S. MARREC), BESOMBES François (pouvoir à Evelyne LE NEVE)

ABSENTS • HÉMON Patrick-Marie, LE BON Thomas, MALLÉJACQ Éric.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Michel COTTEN

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900769-20251218-20251218_03-DE

Marc BIGOT expose que parallèlement au bilan à mi-parcours du PCAET, Concarneau Cornouaille Agglomération doit réaliser en 2026 son Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES).

En effet, l'article 75 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010, appelée Grenelle II, a établi le principe de généraliser les bilans d'émissions de gaz à effet de serre pour divers acteurs publics et privés.

La loi Energie-Climat de 2019 a renforcé ces objectifs et porté l'obligation pour les collectivités territoriales comptant plus de 50 000 habitants, ainsi que pour les organismes publics employant plus de 250 agents, de réaliser et de publier un bilan d'émissions de gaz à effet de serre portant sur leur patrimoine et leurs compétences et de le renouveler tous les 3 ans.

Une mission de maîtrise d'œuvre, engagée début 2026 à l'issue d'une mise en concurrence, mènera l'étude sur plusieurs mois. Elle permettra à CCA de disposer :

- d'un bilan actualisé de ses émissions en tonnes équivalent CO_2 couvrant son patrimoine et ses compétences,
- d'un plan d'actions interne visant à réduire ses émissions.

Le BEGES complet et validé sera ensuite déposé sur la plateforme https://www.bilans-ges.ademe.fr.

Les deux bilans (PCAET et BEGES), effectués sur la même période, viendront s'enrichir mutuellement et permettront d'aborder la deuxième moitié de mise en œuvre du PCAET avec des plans d'action révisés.

Considérant l'avis favorable de la commission environnement, déchets, développement durable et transitions du 13 novembre 2025 et du bureau communautaire du 9 décembre 2025,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 45 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Le conseil communautaire :

> **Approuve** le lancement du Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES),
> **Autorise** le Président à signer tout document en rapport avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 18 décembre 2025

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 19/12/2025
Qualité : PRESIDENT CCA